

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1355

Artikel: L'aveugle et le paralytique
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

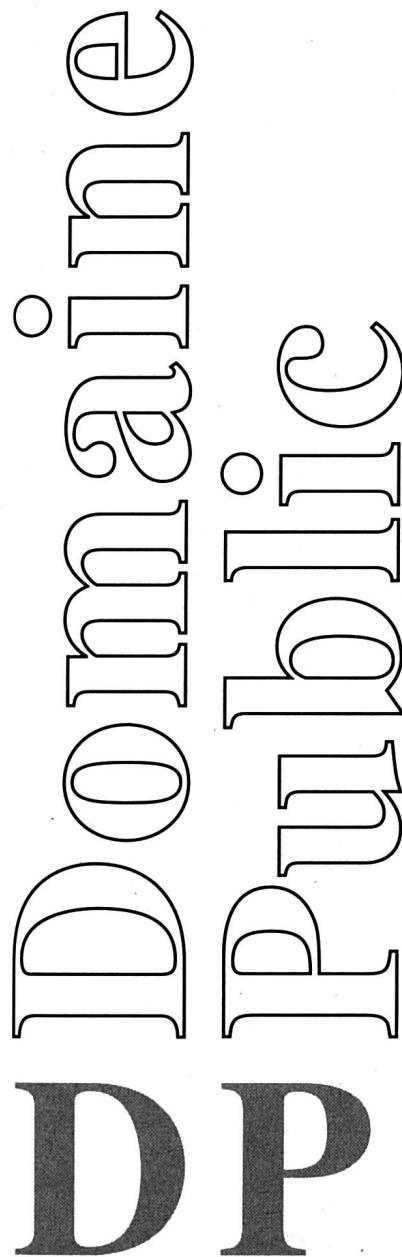
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'aveugle et le paralytique

ES INITIANTS D'UNE fusion Vaud-Genève imposent à leurs contradicteurs un double handicap. Celui d'énoncer lourdement des évidences, comme s'il s'agissait de vérités découvertes. Celui d'apparaître traditionalistes, conservateurs, bref demeurés. Demeurons donc fermes.

Un canton, ce n'est pas une SA dont la raison sociale est à but unique. C'est une communauté aux composantes multiples qui a trouvé son expression politique par une réussite de l'histoire. Il aurait pu ne pas naître, ne pas être. Il pourrait ne plus être: la politique appartient à l'ordre des créations continues. Vaud et Genève, ce n'est pas Ciba-Sandoz.

Genève est une cité, orgueilleuse: deux fois millénaire, cité impériale, un des centres de la Réforme, donnée en exemple à l'Europe au XVIII^e siècle par d'Alembert et, contradictoirement, par Rousseau, cité internationale: on y compte plus d'ambassadeurs qu'à Berne.

Vaud est un pays naturel du Jura aux Alpes, rassemblé par les comtes de Savoie et Berne, carrefour de la Suisse romande. Malgré son fédéralisme pointilleux, il est très intégré à la Suisse qui s'est construite au XIX^e siècle qu'il alimenta en conseillers fédéraux: siège du Tribunal fédéral, des arrondissements des grandes régies, puis de l'École polytechnique.

Les deux cantons sont en perte de vitesse, et pas leurs

seules finances publiques. Vaud n'est plus le grand canton romand radical d'une Suisse radicale. Genève découvre la concurrence des métropoles internationales. De part et d'autre on cherche un nouveau souffle.

Les deux cantons ont des situations et des qualités complémentaires. Mais la fusion, au lieu d'exprimer la complémentarité, en brouille les bases, crée les difficultés d'un nouvel équilibre. En langage de fabuliste, l'aveugle et le paralytique peuvent s'entraider; mais que peut faire un aveugle-paralytique?

Il est clair que le changement d'époque (sauvons les tartes à la crème sur la mondialisation!) exige des formes nouvelles de collaboration intercantonale. Elle

est à ce jour totalement insuffisante, faute d'outils qui permettent de surmonter les égoïsmes naturels. Ni les associations intercantonales, ni les concordats ne sont adéquats. On ne connaît ni inventaire, ni échéancier des problèmes à résoudre. *DP* tentera de présenter de manière détaillée quelques-uns de ces outils nouveaux.

La fusion comme la centralisation est une idée simple, voire simpliste. Le fédéralisme aujourd'hui implique en réponse des choix variés, une combinatoire. Et l'idée-force, c'est qu'avant de détruire en simplifiant, il faut d'abord tenter de faire la preuve qu'il y a d'autres voies à la fois plus respectueuses du donné et plus audacieuses.

AG